

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue à huis clos, le mardi 16 mars 2021, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents par visioconférence :

MME	Isabelle Giasson	directrice générale et secrétaire-trésorière
ET		
MM.	Étienne Baillargeon	représentant de Baie-Trinité
	Jean-Yves Bouffard	représentant de Godbout
	Serge Deschênes	représentant de Pointe-aux-Outardes
	Yoland Émond	président et représentant de Chute-aux-Outardes
	Steeve Grenier	représentant de Franquelin
	Joseph Imbeault	représentant de Ragueneau
	Yves Montigny	représentant de Baie-Comeau
	Normand Morin	représentant de Pointe-Label

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2021

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-02 de la Régie ainsi que n° 2021-02 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de février 2021
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 28 février 2021
- 2.4 Adoption des états financiers pour 2020
- 2.5 Autorisation appel d'offres public n° 2021-02 – Services professionnels pour la mise à jour du projet de plateforme de compostage
- 2.6 Autorisation – Membre représentant municipal à la table de concertation de l'OBVM

LET

- 2.7 Décompte progressif n° 5 – Final – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau
- 2.8 Autorisation de procéder à l'achat de sable à des fins opérationnelles

3.0 Informations

4.0 Correspondance

- 4.1 MRC Manicouagan – Résolution 2021-36 – Révision du Plan de gestion des matières résiduelles
- 4.2 BAPE – Invitation atelier d'échange et de réflexion avec la commission d'enquête – L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes
- 4.3 Démission – Mairie de Pointe-aux-Outardes

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 20 avril 2021

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 20 avril 2021

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h. Il précise que cette séance est enregistrée à des fins d'écoute par le public.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-19

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-20

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2021

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire, tenue à huis clos, du 16 février 2021;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue à huis clos du 16 février 2021, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2021-21

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-02 de la Régie ainsi que n° 2021-02 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2021-02 de la Régie d'une somme de 304 267,78 \$ et n° 2021-02 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de 2 569,51 \$ pour un total de 306 837,29 \$ conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-22

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de février 2021

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de 476,00 \$ pour février 2021, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-23

2.3 État des revenus et des dépenses au 28 février 2021

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 28 février 2021 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-24

2.4 Adoption des états financiers pour 2020

Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan dégage un excédent de 142 313 \$ pour l'année financière 2020;

Attendu que les états financiers seront acheminés à chacune des huit (8) municipalités membres après adoption.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers de l'année 2020, tels que présentés par madame Geneviève Arsenault, CPA auditrice, CA de la firme Mallette, située au 229, boulevard La Salle à Baie-Comeau.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-25

2.5 Autorisation appel d'offres public n° 2021-02 – Services professionnels pour la mise à jour du projet de plateforme de compostage

Attendu que la Régie a déposé une demande d'aide financière au *Programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) – Étape 2 Étude détaillée* pour la réalisation d'une plateforme de compostage (rés. 2019-128);

Attendu que ce projet vise le traitement des résidus verts et alimentaires, excluant les boues de fosses septiques;

Attendu que la Régie a obtenu la confirmation de l'admissibilité du projet au PTMOBC (lettre du MELCC du 11 février 2021);

Attendu que pour obtenir la confirmation du montant accordé par une lettre d'octroi du Ministre, la Régie doit procéder à la mise à jour du projet et soumettre les coûts révisés;

Attendu que des services professionnels sont requis et comprendront, autres que la mise à jour du projet, l'élaboration des plans et devis de construction de la plateforme de compostage incluant le suivi de l'appel d'offres ainsi que la demande de certificat d'autorisation auprès du MELCC;

Attendu que les coûts liés aux services professionnels sont admissibles au programme de subvention.

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder à la publication d'un appel d'offres public afin d'obtenir des services professionnels permettant l'avancement du projet de plateforme de compostage.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-26

2.6 Autorisation – Membre représentant municipal à la table de concertation de l'OBVM

Attendu que les membres réguliers de l'Organisme de bassins versants Manicouagan (OBVM) qui agissent à titre de représentants officiels de leur secteur d'activité doivent être désignés par leur conseil d'administration;

Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) désigne un représentant à siéger comme membre à la table de concertation de l'OBVM;

Attendu que Karine Lacasse, conseillère en gestion des matières résiduelles, représente la RGMRM à la table de concertation de l'OBVM.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu de désigner Karine Lacasse, représentante de la RGMRM, pour siéger comme membre à la table de concertation de l'OBVM.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2021-27

2.7 Décompte progressif n° 5 – Final – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement de la retenue de garantie finale de 10 % selon le certificat de paiement n° 5 émis le 1^{er} mars 2021;

Attendu que tous les documents contractuels requis ont été reçus.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif n° 5 – Final, au montant de 38 445,17 \$, à l'entreprise Parko Inc., excluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-28

2.8 Autorisation de procéder à l'achat de sable à des fins opérationnelles

Attendu que trois (3) soumissions ont été demandées;

Attendu que la compagnie Location Excavation RSMF Inc. a fourni le plus bas prix conforme, soit 4,25 \$/tonne, incluant le transport et avant les taxes;

Attendu que la dépense est capitalisée en inventaire et que seul l'utilisation réelle au cours de l'année est portée au compte courant.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder à l'achat de sable de la compagnie Location Excavation RSMF Inc., située au 628, Route 138 à Ragueneau (Québec) G0H 1S0, pour un montant de 17 000 \$, représentant 4 000 tonnes, incluant le transport et avant les taxes.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 **MRC Manicouagan – Résolution 2021-36 – Révision du Plan de gestion des matières résiduelles**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Fortin, nous informe que le conseil de la MRC Manicouagan a adopté le 17 février 2021 la résolution 2021-36 concernant l'octroi de mandat pour la révision du plan de gestion des matières résiduelles à la firme Argus Environnement Inc.

4.2 **BAPE – Invitation atelier d'échange et de réflexion avec la commission d'enquête – L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) convie la RGMRM le 29 avril 2021 à participer à un atelier visant à explorer la façon dont sont éliminées les matières résiduelles au Québec, approfondir le fonctionnement des différents types de lieux d'élimination existants (incinérateurs, lieux d'enfouissement et centres de transfert) ainsi que les enjeux techniques, environnementaux, sociaux et économiques propres à chacun de ces lieux.

4.3 **Démission – Mairie de Pointe-aux-Outardes**

M. Serge Deschênes, maire de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a remis sa démission à titre de maire le 26 février dernier. Elle prendra effet le 2 avril 2021.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 **Prochaine rencontre de travail** : le mardi 20 avril 2021 à 8 h.

5.2 **Prochaine séance ordinaire publique** : le mardi 20 avril 2021 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

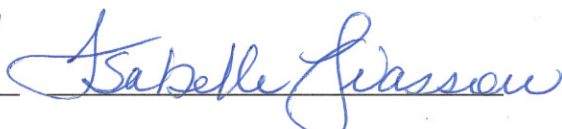
7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 15.

Rés. 2021-29



Yoland Émond
Président



Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière